

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d* — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d* — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

L'élection du Président de la République. — Un nouveau signe que tout est changé en Angleterre.

Demain sera donc comme hier ! M. Albert Lebrun reste Président de la République. Cette réélection prévue semblait si conforme à l'ordre naturel des choses qu'elle n'aura fait dans la suite des jours qu'un tout petit remous vite effacé par le cours trouble et puissant des événements qui continuent...

M. Albert Lebrun reste Président de la République ! Hier, on en discutait avec ardeur et des gens s'interrogeaient avec inquiétude sur la « légitimité » de cette confirmation. Demain, tout le monde trouvera cela simple et naturel.

Des hommes, soudainement fêrus de légalité, s'épouvaient à nous expliquer qu'il n'est pas régulier de réélire un Président de République ?... Pourquoi ? Pourquoi serait-il permis de réélire indéfiniment un maire, un député, un sénateur, voire un ministre, tandis qu'il serait défendu de réélire le Chef de l'Etat ?

Les mêmes hommes, avec un respect que nous ne leur avons pas toujours connu, invoquaient l'esprit démocratique... C'est lui donner un sens qu'il n'a jamais eu. Car si le régime démocratique fournit le moyen légal de changer des gouvernants qu'on juge mauvais, il n'a jamais impliqué l'obligation de renvoyer ceux qu'on juge bons !

Et pourquoi aurait-on changé, alors que ses adversaires mêmes n'élevaient aucun grief sérieux contre M. Albert Lebrun ? Avait-on meilleur à nous proposer ? Je passe en revue ceux qu'on nous offrait de mettre en sa place et je prie qu'on m'explique ce que la France y aurait gagné ?

Enfin, il en est qui se donnaient beaucoup de peine pour arriver à s'indigner que M. Edouard Daladier ait osé témoigner son opinion favorable à M. Albert Lebrun ? Il paraît qu'agissant ainsi, il commettait un inadmissible abus de pouvoir, un intolérable attentat contre le régime parlementaire. Je voudrais bien savoir depuis quand il est interdit au chef du gouvernement de s'intéresser à la nomination du chef de l'Etat. Il serait donc le seul des parlementaires, des citoyens français à n'avoir pas le droit d'avoir là-dessus une opinion et de la dire ? Parce que le Président du Conseil est responsable de la politique française, il lui serait interdit de s'occuper d'un acte politique aussi grave et aussi important que celui-là ?

Non ! Tout ça, c'est des blagues ! Plût au Ciel que le régime parlementaire en France n'ait jamais souffert d'autres atteintes ! Si M. Léon Blum et ses acolytes ne lui avaient jamais causé plus de mal, il se porterait un peu mieux qu'il ne fait ! C'est admirable, en vérité, de voir tout à coup ces révolutionnaires se muer en défenseurs de l'ordre et ces partisans de la dictature se porter au secours du régime qu'ils veulent détruire !

On ne les a pas écoutés et l'on a bien fait ! Le moment n'est pas propice au changement ! En temps normal, on peut s'offrir des fantaisies et se laisser aller à des caprices. Nous ne sommes pas en temps normal. La France et la République sont menacées de dangers réels que tout le monde connaît et ce n'est pas l'heure de renouveler le mobilier ni de renverser les cloisons intérieures de la maison quand elle est exposée à subir les assauts de ses ennemis extérieurs.

Personne n'ignorait que M. Albert Lebrun ne désirait pas rester à l'Élysée et que, s'il eût dépendu de lui seul, il aurait très simplement repris son rang de citoyen au jour fixé par la loi. Pour le résoudre à ne pas le faire, il a fallu qu'il ait la vision nette d'un service à rendre... Il nous a épargné des luttes personnelles et des compétitions personnelles qui auraient donné au monde l'impression que nous sommes divisés alors qu'il est si nécessaire qu'on nous sache unis ! Est-il indiqué de donner aux ennemis qui nous guettent cet encouragement supplémentaire à nous sauter dessus ? Querelles au dedans, guerre au dehors ! Nous le savons de reste : c'est surtout quand les Fran-

çais se disputent entre eux que la France est en péril !

Pour cette seule raison, le Président Lebrun faisait un acte de patriotisme réfléchi en acceptant de poser sa candidature sur laquelle il était bien plus facile que sur toute autre de réunir du premier coup une forte majorité.

Qu'elle soit factice ou réelle, l'unité des pays à régime dictatorial est ce qui fait leur puissance d'attaque et d'action. A moins qu'on ne veuille leur livrer sans défense les pays de liberté, il faut que ceux-ci sachent leur opposer l'union de leurs forces rassemblées dans une discipline volontaire. Comme le montre notre confrère, la *Dépêche*, ce sentiment a pénétré les peuples qui veulent rester libres :

« En Angleterre, où la lutte, il y a un mois à peine, entre les conservateurs d'une part, les libéraux et les travaillistes de l'autre, était des plus vives, une sorte de trêve politique se produisit à la suite des déclarations de M. Chamberlain, car tous les partis sentent qu'il faut, tous ensemble, se préoccuper du sort du pays. En Suisse les autorités fédérales viennent de décréter que chaque homme serait mobilisable jusqu'à 60 ans. En Belgique, le redressement national s'opère à une allure accélérée. En Yougoslavie, Serbes, Slovènes et Croates, jusqu'ici divisés se rapprochent pour réaliser un front commun contre les dangers pouvant venir du dehors. On a vu, d'autre part, à quel point en sont les négociations polono-anglaises. En somme, chacun cherche, chez lui, à donner à la vie nationale et surtout à l'indépendance nationale, une base stable et inattaquable, du moins sans trop de gros risques. »

Eh ! bien, voilà à quel sentiment, à quelle nécessité profondément éprouvée d'ordre, de calme, de stabilité, de persévérance dans l'effort et de fermeté dans la résolution répondait parfaitement la candidature de M. Albert Lebrun. L'effort de redressement commencé sous sa présidence continue et rien n'en détournera le pays. Voilà ce que sa réélection signifie dans la pensée de ceux qui l'ont présentée et de ceux qui l'ont faite. Et voilà, vous pouvez le tenir pour certain, la signification qu'elle prendra au dehors.

Après cette élection et pour qu'elle eût les résultats heureux qu'on a voulu, il faudrait qu'elle ne laissât aucun ressentiment et qu'on la considérât partout comme un symbole d'union et une manifestation de concorde civique.

M. Albert Lebrun n'a été élu contre personne. Il a été vainqueur sans qu'il y ait eu de vaincus. Et cette élection s'est passée sur un plan pur de tout esprit de parti. Aucune faction n'a triomphé, aucune faction n'a été battue.

C'est ainsi qu'il faut la considérer pour qu'elle permette de réaliser ce qu'on a voulu d'elle : l'union des Français pour défendre la France et la liberté.

Comme l'a dit hier le Président de l'Assemblée Nationale, parlant au Président de la République, « il faut que l'unité française se manifeste au monde ! ». Telles sont les espérances qu'on a mises dans cette élection.

Parmi les réelles réalités qui nous pressent de toutes parts, est-il interdit, l'occasion aidant, de faire au rêve sa part et de se permettre une courte halte dans l'illusion ?

On suit de tout cœur les efforts du gouvernement britannique pour réparer des erreurs accumulées. M. Neville Chamberlain est en train de vouloir édifier une véritable digue contre la guerre — c'est-à-dire contre l'Allemagne !

On avait peur d'abord qu'il y laissât de larges brèches et son assurance de protection réservée à la seule Pologne semblait un peu étroite pour arrêter le fleuve. M. Chamberlain vient de l'élargir. Il a fait à la Chambre des Communes de nouvelles déclarations d'où il résulte que le Reich se heurtera à la Grande-Bretagne sur toutes

## Informations

### Renforts italiens en Espagne

Le gouvernement français a chargé son ambassadeur à Burgos de demander au gouvernement espagnol des éclaircissements sur les bruits persistants qui circulent actuellement, concernant l'envoi de renforts italiens en Espagne.

Le gouvernement espagnol dément catégoriquement les bruits rapportant l'arrivée de troupes italiennes à Cadix.

### Entre états-majors français et anglais

Le lieutenant-commandant Fletcher a demandé au chancelier du duché de Lancastre si les plans existaient en vue de l'action concertée des forces françaises et britanniques dans la mer Méditerranée et si des conversations entre les autorités navales, militaires et aéronautiques françaises et britanniques, au sujet de tels plans avaient récemment eu lieu, ou étaient envisagées.

« Les prises de contact inaugurées entre les deux états-majors relativement aux questions stratégiques intéressant les deux pays, il y a trois ans, se poursuivent », a simplement répondu M. Morrison.

### L'accord anglo polonais

Un communiqué officiel sur l'accord anglo-polonais sera publié dans la soirée par le Foreign Office. Selon les indications recueillies dans les milieux diplomatiques, ce communiqué mettra au point certaines questions de détails qui ont été omises par M. Chamberlain dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre des communes.

Avant la publication de ce document, le colonel Beck aura, d'ailleurs, dès son retour de Portsmouth à la fin de l'après-midi un dernier entretien avec lord Halifax.

D'autre part, les milieux diplomatiques anglais démentent certaines informations de source étrangère selon lesquelles l'accord anglo-polonais comporterait le retour de Dantzig au Reich et la construction d'un autostrade à travers le couloir polonais.

L'esprit et la teneur de l'accord, tel qu'il a été analysé par M. Chamberlain à la Chambre des communes, suffisent, dit-on, dans les mêmes milieux, à montrer l'absence de fondement aux bruits de ce genre.

### En Albanie

Des manifestations antiitaliennes se sont produites à Tirana.

La population albanaise serait irritée à la perspective d'un resserrement de l'alliance avec l'Italie.

Les Italiens résidant en Albanie ont quitté en masse le pays suivis par des ressortissants d'autres nations.

Le roi Zog aurait déclaré qu'en cas de nécessité les Albanais étaient prêts à défendre leur pays jusqu'au dernier homme.

### Incident hungaro-slovaque

On annonce, mercredi soir, qu'un détachement de trente soldats hongrois a franchi la frontière slovaque près de la cote 434, dans la région de Colonia et que les gardes frontières slovaques avaient repoussé les Hongrois à coups de fusil.

### L'assassinat du consul anglais à Mossoul

Le gouvernement irakien a désavoué publiquement, dans un communiqué officiel, l'agitation qui a conduit au meurtre du consul de Grande-Bretagne à Mossoul.

Le communiqué déclare que les autorités ont arrêté l'auteur du crime et les provocateurs, et que ceux-ci reçoivent un châtiment sévère.

Le gouvernement ajoute qu'« il proclame sa désapprobation de ce crime horrible. Il croit que le peuple irakien, et notamment les habitants de Mossoul, partagent l'opinion du gouvernement sur la nécessité d'agir pour sauvegarder la réputation de l'Irak en cette regrettable circonstance. »

### La guerre de Chine

Dans les milieux militaires, on déclare, qu'après une semaine de bataille furieuse, les troupes nippones poussant vers l'Ouest, sur la route de Nanchang Changsha, sont toujours dans les environs de Kaoan. L'artillerie japonaise bombarde continuellement la rive opposée de la rivière Ching qui contourne la ville, mais les tentatives nippones de traverser la rivière ont été jusqu'à présent repoussées.

Dans le secteur de Wuning, dans le nord du Kiangsi, les troupes chinoises ont repoussé les tentatives japonaises de pousser les routes où les pousseront ses projets de domination.

M. Chamberlain n'a pas pris pour une assurance de paix le discours à demi étranglé que le chancelier du Reich a prononcé à Hambourg.

Décidément, il est bien vrai que tout est changé en Angleterre. Voici que Chamberlain ne croit plus aux promesses d'Hitler.

Emile LAPORTE.

encore avancé vers les faubourgs sud et ouest, les Nippons tenant l'enceinte fortifiée de la ville.

Dans le sud de Kwangtung, les troupes chinoises ont repris Shaping, situé au nord-est de Sinhui.

### La loi de neutralité aux Etats-Unis

Appelé à déposer devant la commission des affaires étrangères du Sénat, chargée d'étudier l'amendement révisant la loi de neutralité, M. Henry Stimson, ancien secrétaire d'Etat, a souligné la nécessité d'accorder au Président de la République des pouvoirs plus étendus en ce qui concerne la neutralité américaine.

Il a dit que trois des plus grandes nations du monde, — l'Allemagne, l'Italie et le Japon, sans doute — avaient rejeté la doctrine du respect mutuel des nations, puis exploité avec succès une technique nouvelle comportant notamment la violation des traités.

Ces trois puissances se trouvent géographiquement dans une situation telle par rapport aux autres nations qu'une action commune de défense est devenue une nécessité impérieuse.

### EN PEU DE MOTS...

— La Chambre des lords s'est ajournée jeudi matin au 18 avril, le lord-chancelier ayant toutefois la possibilité de convoquer la Haute-Assemblée avant cette date, si l'intérêt national l'exige.

— M. Geoffrey Shakespeare, secrétaire parlementaire de l'amirauté anglaise, a déclaré que, d'ici à la fin de l'année environ, 1.000 navires marchands auront été aménagés pour pouvoir porter des canons.

— M. Goebbels, ministre de la propagande du Reich, est arrivé jeudi au Caire. Les autorités égyptiennes ont prié le ministre allemand de ne faire aucune déclaration publique durant son séjour en Egypte.

— Un viticulteur de Patrimoine, villa de la Corse, sur la côte occidentale, a découvert sur la plage bordant sa vigne, une mine sous-marine portant des inscriptions italiennes.

## NOS ÉCHOS

### Echo d'Allemagne.

L'un de nos amis nous a communiqué une lettre qu'il a reçue par le courrier d'hier et de laquelle nous avons détaché les passages suivants, témoignage d'un voyageur qui sait voir et juger :

« Je viens de faire un voyage assez quelconque en Hollande et en Allemagne où j'ai eu un temps abominable : pluie, neige, vent, froid... »

« Les Hollandais s'inquiètent beaucoup des intentions de leurs voisins de l'Est et se préparent à se défendre éventuellement. Quant aux Allemands, ils sont persuadés que l'Angleterre et la France veulent leur faire la guerre pour les anéantir... Il est vrai que tous les journaux venant de l'étranger sont sérieusement censurés de sorte que le peuple ignore totalement la véritable situation. Pendant les huit jours que j'ai passés à Cologne, j'ai pu me procurer seulement deux journaux français. »

« La vie est très chère et le ravitaillement en vivres insuffisant. Sans doute les hôtels, restaurants, cafés, la Reichswehr et la police sont abondamment approvisionnés, mais il n'en est pas de même des civils. C'est ainsi que le café est distribué à raison de 0 kg. 125 gr. par mois et par famille « quelle que soit l'importance de cette dernière. Les tissus pour vêtements sont fabriqués non pas avec de la laine mais avec des ersatz tirés du bois. Bref, on est cent fois mieux chez nous, d'autant plus qu'on peut parler et circuler en toute liberté. »

### Distraction.

M. Daladier serait-il jaloux de la réputation d'homme distrait dont jouissait M. Painlevé, son prédécesseur à la présidence du Conseil et au ministère de la Guerre.

Après qu'il eut demandé les pleins pouvoirs et posé la question de confiance, la Chambre procéda au vote.

Quel ne fut pas l'étonnement de l'huissier qui lui présentait l'urne, lorsqu'il vit que le président du Conseil allait voter un bulletin bleu, c'est-à-dire voter contre le gouvernement.

M. Jammy Schmidt lui saisit à temps la main.

— Monsieur le Président, lui demanda-t-il ironiquement, vous votez contre les pleins pouvoirs ?

M. Daladier sourit et mit un bulletin blanc dans l'urne.

### Connaissiez-vous.

M. et Mme Nouvoriche visitent un musée. Ils arrivent dans une salle et, d'un geste, le guide leur indique un tableau.

— Là, sur votre gauche, un magnifique Rembrandt.

M. Nouvoriche se tourne vers son épouse :

## L'AVENTURE FINANCIÈRE ALLEMANDE

Le Reich allemand pratique, depuis quelques années, une politique d'armements qui, à plusieurs reprises, lui a valu des succès inespérés. Coup sur coup, le Führer a démolé le Traité de Versailles (service militaire, occupation de la rive gauche du Rhin, annexion de l'Autriche, suppression et annexion de la Tchéco-Slovaquie, annexion de Memel).

Tout n'est pas fini. Il est très probable que ces conquêtes dureront ce qu'on dit les conquêtes de Napoléon.

Ce qui, par contre, est certain, c'est que le peuple allemand est et restera ruiné pour de longues années et qu'une catastrophe s'avance à grands pas.

Le Reich est au régime des finances de guerre. Tous les expédients ont été et sont utilisés : à côté des impôts écrasants et des emprunts, le papier monnaie, sous toutes sortes de modalités, a été et est encore employé. Il faut ajouter la confiscation des biens, les expéditions de brigandage pour s'emparer des stocks d'or là où on croit en trouver. La législation sur les devises — dont l'immoralité a été et continue à être proclamée par les tribunaux de tous les pays du monde — a fourni quelques ressources.

La saisie des avoirs des étrangers dans le Reich, l'obligation imposée aux débiteurs allemands d'opposer à leurs créanciers étrangers le refus de les payer autrement qu'en marks allemands, c'est-à-dire en monnaie de singe, constituent d'autres sources de recettes.

Bien entendu, les tribunaux étrangers, lorsqu'ils sont appelés à statuer sur la validité de la législation allemande en dehors du territoire du Reich, refusent énergiquement leur appui, par des motifs tirés des notions d'honneur et de justice.

Mais les tribunaux étrangers n'ont de pouvoir que lorsque des débiteurs allemands ayant des biens à l'étranger plaident contre leurs créanciers saisissant leurs biens. Alors, c'est vainement que les débiteurs opposent la législation allemande pour faire débouter leurs créanciers.

Très souvent les débiteurs allemands n'ont de biens qu'en Allemagne. Dans ce cas, les créanciers étrangers sont dépourvus.

Comment après cette expérience, se trouve-t-il encore au monde des fous pour prêter au Reich ou à des Allemands ? On ne peut pas les plaindre : ils n'ont que ce qu'ils méritent.

Vis-à-vis des étrangers, le Reich pratique donc le régime de guerre. C'est la spoliation. L'étranger, c'est l'ennemi et contre l'ennemi tout est permis.

A l'intérieur, le régime des finances de guerre vient d'être complété par la création des *bons d'impôts* et par l'*impôt extraordinaire sur les augmentations de revenus*.

Pour le moment, il ne sera question que des *bons d'impôts*.

D'une manière plus précise, les fournisseurs et entrepreneurs travaillant

— Un Rembrandt ! Je l'avais vu tout de suite. Pour qui prend-il les visiteurs, ce gardien !

Et d'un air supérieur, il s'adresse au guide :

— Rembrandt, bien sûr, je l'ai vu tout de suite ; je suis connaisseur. Seulement vous avez oublié de nous dire de quel siècle il est.

### Il fallait s'expliquer.

La bonne vient d'entrer chez madame et elle annonce, avec son air ahuri habituel :

— Madame, il n'y a plus de charbon.

Madame sursaute :

— Mais alors pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt ?

pour le Reich et les administrations publiques (communes, chemins de fer, etc.) seront payés, jusqu'à concurrence de 40 p. 100, en bons d'impôts. Ils recevront donc 60 p. 100 de papier monnaie et 40 p. 100 de ces bons. Ces bons sont ainsi appelés parce qu'ils pourront être utilisés pour le paiement des impôts. Toutefois, ce sera seulement après l'expiration d'un certain délai. Le délai est de 6 mois pour les bons d'impôts n° 1 et de 36 mois pour les bons n° 2.

Les bons n° 1 et les bons n° 2 seront remis en quantité égale (20 p. 100 de chaque catégorie).

Un délai de 3 ans, dans la situation financière actuelle du Reich, signifie que ces bons ne serviront jamais à rien. La banqueroute aura tout balayé avant l'échéance.

Pour doré la pilule, il est déclaré que les bons de 3 ans seront admis en paiement des impôts au taux de 112 p. 100. Pourquoi n'a-t-on pas dit 120 ou 150 pour 100 ?

Les détenteurs de ces bons pourront en repasser une partie à leurs propres fournisseurs.

Observons que cette remise de bons n'est pas facultative ; elle est obligatoire, avec des sanctions dans la rigueur ne laissera rien à désirer.

Techniquement, c'est un emprunt forcé du type le plus spoliateur. Il prive les fournisseurs et entrepreneurs et, indirectement, une grande partie de la population, de leurs disponibilités. Pour en arriver à cet expédient, il faut qu'un gouvernement soit aux abois. On peut affirmer que la catastrophe n'est pas éloignée.

Mais tout n'est pas fini. Il est bien évident que lorsque l'échéance des bons à 6 mois arrivera, ces bons seront présentés au Trésor pour le paiement des impôts. Vainement la promesse est-elle faite, dès maintenant, d'avantages particuliers considérables à ceux qui conserveront les bons n° 1. Plus le détenteur les gardera longtemps, plus les avantages promis seront importants. La certitude de la débâcle financière poussera, sans doute, les porteurs à s'en débarrasser et à les utiliser tant qu'ils conserveront une valeur, c'est-à-dire le plus tôt possible. Le fisc recevra donc des bons et non de l'argent. Que fera-t-il de ces bons ? Avec quoi le Reich paiera-t-il ses créanciers ?

Il sera nécessaire de multiplier les bons d'impôt et de trouver une autre combinaison.

En réalité, c'est un expédient financier de guerre, d'une efficacité réduite à quelques mois. Dans six mois, la situation sera encore plus mauvaise, et les nouvelles mesures financières précipiteront l'effacement des bons d'impôt.

Il faut s'attendre à toute une législation de rigueurs draconiennes pour maintenir la valeur apparente de ces bons.

Telle est la nouvelle aventure financière dans laquelle est lancé le peuple allemand. [De l'Ére Nouvelle].

Gaston JÈZE.

— Mais parce que, plus tôt, il y en avait encore.

### Consultation.

— Je vous laisse le choix : Vittel, Contrexéville, Vichy... Qu'est-ce que vous décidez ?

— Docteur... je préférerais Saint-Emilion, Châteauneuf-du-Pape, Pommard ou Gevrey-Chambertin...

### Pas si bête !

— Dis-moi, petit Gustou ? si je te donnais trois bonbons à partager avec deux camarades, comment ferais-tu ?

— Je me fâcherais avec mes deux camarades !..

LE LISIEUX.

# Chronique du Lot

## Pour l'électrification rurale de Cahors-Est

Nous publions, ci-dessous, le texte d'une lettre adressée à M. de Monzie et à M. René Besse, député de Cahors, par la Caisse de Crédit aux Communes :

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande d'emprunt complémentaire de 800.000 fr. présentée par le Syndicat d'Électrification de Cahors-Est. J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Crédit a donné son agrément à l'octroi du prêt sollicité.

« Je suis très heureux d'avoir pu, en la circonstance, seconder le bienveillant intérêt que vous portez à cette collectivité.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, etc... — Le Directeur : DINET. »

## AVIS AUX EXPORTATEURS

La Chambre de Commerce du Lot communique l'avis suivant émanant du Ministère du Commerce et de l'Industrie :

L'attention des Commerçants français en relations d'affaires avec l'Espagne est appelée sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour le règlement des marchandises qu'ils exportent.

En attendant que des dispositions aient pu être adoptées d'accord entre les deux Gouvernements, il est recommandé aux Exportateurs de prendre toutes mesures utiles, avant livraison des marchandises, pour que les transferts leur soient assurés, soit en devises libras, soit par tout autre moyen dont ils disposent.

Il est essentiel, en effet, que la constitution d'arrivés de transfert soit évitée avec le plus grand soin, en raison des difficultés considérables que ne manquerait pas de soulever leur liquidation ultérieure.

## LE NOUVEAU PADIRAC

De notre correspondant : Le gouffre de Padirac, mondialement renommé, se présente cette année sous un jour nouveau.

Bien des personnes ignorent cette curiosité nouvelle et son étonnante navigation souterraine qui a attiré en Quercy dix millions de touristes.

La Société du Puits de Padirac, en terminant le programme de ses importants travaux intérieurs, vient d'aménager de nouvelles salles qui dépassent en beauté ce qu'il est possible de concevoir.

Ceux-là mêmes qui connaissaient la merveille souterraine du Lot s'étonneront d'y découvrir de nouvelles richesses spectaculaires plus resplendissantes et impressionnantes que celles qu'ils avaient été appelés à admirer dans le passé.

En effet, la visite, qui, précédemment, s'arrêtait au « Lac Supérieur » se poursuit actuellement par l'ascension de la salle du « Grand Dôme », la plus prestigieuse que l'on puisse rêver — et le retour au « Lac de la Pluie » par une série d'escaliers creusés dans le roc et de passerelles surplombant la rivière de près de 60 mètres, révèle actuellement des beautés qui, autrefois, s'estompaient dans un lointain très imprécis.

Personne ne devra ignorer le « Nouveau Padirac », ouvert au public à partir du 16 mars, dont l'inauguration officielle sera faite par M. de Monzie, ministre des Travaux Publics, le 7 mai prochain.

## Les nouveaux taux des Allocations familiales

A dater du 1<sup>er</sup> avril 1939, pour les départements du Gers, des Landes, du Lot, de la Lozère et de la Vendée, dans les professions industrielles, commerciales et libérales auxquelles la loi du 11 mars 1932 sur les Allocations familiales a été rendue applicable, le taux minimum des Allocations familiales est fixé comme suit :

Allocations journalières	
Pour le 1 <sup>er</sup> enfant à charge	1 40
Pour le 2 <sup>e</sup> enfant à charge	2 80
et pour chaque enfant à partir du 3 <sup>e</sup>	4 20
soit pour : 1 enfant à charge	1 40
2 enfants à charge	4 20
3 enfants à charge	8 40
et pour chaque enfant en sus du 3 <sup>e</sup>	4 20

Allocations mensuelles	
Pour le 1 <sup>er</sup> enfant à charge	35
Pour le 2 <sup>e</sup> enfant à charge	70
et pour chaque enfant à partir du 3 <sup>e</sup>	105
soit pour : 1 enfant à charge	35
2 enfants à charge	105
3 enfants à charge	210
et pour chaque enfant en sus du 3 <sup>e</sup>	105

En aucun cas, l'application du barème minimum ne pourra entraîner une réduction du taux des allocations actuellement versées par les caisses de compensation et services particuliers agréés, soit en vertu du barème fixé dans leur règlement, soit en application de conventions collectives ou sentences arbitrales.

## Caisse d'Épargne

L'« Officiel » publie la liste des Caisses d'épargne et le nombre des livrets qu'elles possèdent.

Gourdon, Souillac, Saint-Céré sont compris dans la liste des Caisses d'épargne comptant un nombre inférieur à 4.000 livrets ; Cahors dans la liste des Caisses comptant de 4.000 à 7.999 livrets ; Figeac, dans la liste des Caisses comptant de 8.000 à 11.999 livrets.

**Marie Walewska**  
Le plus bel amour de Napoléon

## Le Lot à Paris

### MATINÉE DU 2 AVRIL

Dernière matinée de la saison. « Les Enfants de Figeac », « Le Foyer du Quercy » et les « Cadets » étaient venus en foule aux « Sociétés Savantes ». Tout le monde voulait profiter de ce dernier bal, de ce dernier concert. Tous deux, hâtons-nous de le dire, furent en tous points réussis. On remarquait dans l'assistance les présidents des trois Sociétés-sœurs : MM. Boudou, Vial et Crabol, et le Commandant Bargues.

On s'en donna à cœur joie. Les danseurs furent infatigables. Et les musiciens aussi. Fidèles au poste, l'orchestre Dutronq et l'accordéoniste Besservès donnèrent à la sauterie un rythme endiablé. Les derniers succès et les vieilles danses surent entretenir l'élan de tous, jeunes et vieux. On ne peut que se sentir léger quand le printemps renait. Dans le tourbillon de la valse, dans le pas langoureux du tango, tous les Lotois cherchaient l'oubli des inquiétudes quotidiennes. Ils cherchaient aussi l'espoir en des lendemains meilleurs. Ah ! si la paix pouvait, elle aussi, renaitre dans ce bouton de rose déjà tout prêt d'éclorre... ?

Tandis que se poursuivait le bal, M. Galy, pâtissier cadurcien établi à Paris, nous apportait un peu des ancestrales coutumes du pays... Le lundi de Pâques, le départ en famille, le repas pris dans une vigne ou dans un champ et qui se termine invariablement par la dégustation de la coque. Et puis ce petit vin blanc, qui parait le bonheur des gourmets et souligne fort heureusement la saveur du gâteau régional. Et, comme me le confiait dimanche un Cadurcien notoire : « Ce petit vin blanc, voyez-vous, c'est la flûte mise au service du violon... »

Donc, M. Galy nous présentait le « violon », autrement dit la coque. Une vraie merveille, à faire palir les Parisiens ! Et quand cette coque est préparée par un maître-pâtissier, c'est de la pâmoison, tout simplement. Les Cadurciens eux-mêmes en savent quelque chose, depuis dimanche dernier !...

Il fut ensuite procédé au tirage de la loterie. Ici, pas de sphères, pour tirer au sort les heureux gagnants. Simplement une main de petite fille, qui a nom Michèle Chaput. Quelle fête plus gracieuse pouvait-on choisir ?

Mlle Lafon, pastourelle du Lot, et Maurice Parrot, assistaient la petite fée. Tous deux, bons comédiens, se tirèrent avec talent du rôle qui leur était dévolu.

M. Cocula, organisateur des voyages du même nom, offrit un aller-retour à Cahors. C'était là un lot éminemment apprécié et nombreux étaient les aspirants à cette « invitation au voyage ». Elle ne pouvait malheureusement devenir une réalité que pour un seul Cadurcien, c'est notre trésorier, M. Gérard Jouselin, qui l'obtint. Et d'un ! Vous comprendrez plus loin le sens de ces derniers mots. Comme prix principaux, il y avait encore une robe, offerte gracieusement par Mme Métraz, et 300 francs en marchandises, don de M. Léonce Vincent, tailleur. Que tous ces généreux donateurs trouvent ici l'expression de notre gratitude pour leur geste « cadurcien ». Enfin, un lot de consolation : un dixième de la Loterie Nationale. C'est M. Rosières, trésorier général, qui l'emporta. Les finances étaient à l'honneur, décidément. Il faut dire que, pour leur dévouement, les trésoriers des « Cadets » méritaient un tel coup de sort.

Le concert. Au piano d'accompagnement, l'inlassable Mme Caniac, qui remplit sa charge avec adresse et talent.

Au dernier moment, M. G. Boudier accepta une tâche délicate. Il s'agissait de chanter « Venise et Quercy », parodie de « Venise et Bretagne », dont MM. Paul Cures, pour les paroles, et Danier, pour la musique, sont les heureux auteurs. M. Boudier se tira fort bien de l'interprétation qu'on lui confiait.

« Oh ! qu'il est beau notre Quercy... Il est bien plus beau que Venise, Qui mire son front dans les eaux. Ah ! qu'il est doux de sentir la brise Qui souffle sur les bords du Lot. »

Le public fêta le chanteur... et les auteurs.

Nous avions déjà vu et applaudi l'an dernier Mlle Raymonde Fontenelle (13 ans), du corps de ballet du Châtelet. Elle nous a paru très en progrès. Notamment dans une danse américaine qui nous rappela certains pas d'Eleonor Powell, dans des films bien connus, Raymonde Fontenelle, vêtue de satin blanc et coiffée du chapeau haut-de-forme, nous étonna par la pureté de son interprétation. Dans « España », elle mania les castagnettes avec aisance.

Et voici Mlle Odette Lafon, pastourelle du Lot. C'est la révélation de l'année. Elle est charmante, parfaite comédienne et douée de la voix la plus agréable. J'ai déjà écrit ici tout le bien que je pensais d'elle. Cette jeune fille, professeur de violon, dépasse dans le chant les limites de l'amateurisme. Je répondrai au désir de tous les Cadurciens... de Paris, en souhaitant qu'à la rentrée prochaine, on l'inscrive à nouveau sur le pro-

## Les usines de Figeac

### De notre correspondant :

Le dimanche, quand il fait beau, on voit les Figeacois prendre la route de Cahors, humer l'air frais de l'après-midi et s'arrêter à St-Georges, à deux kilomètres de la ville.

Là, ils regardent les terrassements, les machines excavatrices, les 14.000 mètres cubes de terre enlevés, les puits de sondage dont le nivellement, l'interminable file des buses en ciment. Bientôt, ils vont voir arriver des montages de briques et de tuiles, des tronçons de verres, des tonnes de charpente métallique. Ils vont installer sur la voie ferrée de Paris une plaque tournante, une dérivation du rail à travers la route, s'élever un château d'eau. Ils entendront grincer les clés anglaises, car toute la charpente sera boulonnée.

L'usine aura 200 mètres de longueur sur une cinquantaine de largeur. La force motrice sera captée sur la haute tension de 10.000 volts à la ligne de Bédour.

On dit que tout sera prêt avant la fin de l'année et que l'outillage, mis au point, l'usine fonctionnera au début de 1940. On verra alors une voie intense tant sur ce tronçon de route entre Figeac et St-Georges, que sous les verrières de la plus grande usine du Lot.

Une cité de maîtrise sera construite à la porte de Figeac, dans le quartier des Miattes. Sans doute, cet apport de centaines d'ouvriers va-t-il poser un problème d'habitation. Mais quand le bâtiment va, tout marche, dit-on.

Un second problème vient heureusement d'être posé, celui de la main-d'œuvre locale.

La création de l'usine Ratier, l'afflux du personnel, placent le problème sur le plan municipal. Il faut féliciter la municipalité de Figeac d'avoir envisagé tous les aspects de la question, d'avoir su établir un contact permanent entre la ville et M. Ratier, car rien ne vaut les contacts, la compréhension réciproque quand il s'agit de réalisations. La question de la main-d'œuvre locale est à l'étude, elle sera résolue.

Une section de l'enseignement technique sera créée à Figeac où l'on formera des ouvriers spécialistes. Il serait, en effet, assez étrange qu'une usine de chez nous ne puisse recruter sur place un personnel préparé. Nous savons que le grand industriel qu'est M. Ratier est tout acquis à l'idée de l'enseignement technique et qu'il lui donnera son concours le plus large et le plus dévoué.

On peut envisager sous des points de vue différents, l'accroissement de la population, mais toute augmentation du nombre des habitants paraît devoir se traduire par un accroissement de travail et de prospérité.

On avait dit que le plan industriel de Figeac paraissait frappé de stérilité. Les mines de zinc de Planioles, celle du charbon de Buzac ne sont plus, et malgré tous les chercheurs, personne ne compte sur celle de Lacapelle-Marival. Ce sera M. Ratier qui aura levé cette lourde hypothèque de la stérilité industrielle.

gramme. Que Mlle Lafon constitue un répertoire de chansons fraîches, jeunes, tour à tour mélancoliques et joyeuses. C'est dans ce domaine qu'elle excelle. Qu'elle s'y tienne. Son succès est assuré. Celui de dimanche fut un petit triomphe.

« Le plus beau refrain de la vie, C'est celui qu'on chante à vingt ans, celui que jamais l'on n'oublie. Car la vie n'a qu'un seul printemps... » chantait-elle. Et puis « Ya du bonheur tous les dimanches » et un air des « Trois Valses ». Enfin, en rappel, « Jeunesse », qu'elle avait déjà interprété. Courage, Mademoiselle Lafon, les « Cadets » vous suivent avec sympathie !

Mlle Christiane Lachaud, elle aussi, nous était déjà connue. Elle a sept ans. Elle porte admirablement le « tutu ». Elle ressemble à une poupée de porcelaine qui se meut, fragile et légère. Elle aussi fait partie du corps de ballet du Châtelet. Elle dansa notamment le « Ballet de Faust », qui lui valut de longs applaudissements.

M. David (j'allais écrire : vedette bien connue, mais qui, en effet, ne connaît Gaston David ?) parut devant le rideau. Il fut applaudi avant d'avoir ouvert la bouche. Signe de la popularité dont il jouit parmi les « Cadets ». Il annonça la prochaine sortie champêtre qui aura lieu dans la première quinzaine de juin : Une sortie aux environs de Paris et aux prix les plus intéressants, pour permettre à tous nos compatriotes et amis de venir nombreux.

M. Valmy, vedette du disque et de la radio, sut faire valoir le charme de sa voix. Il obtint deux rappels très flatteurs en interprétant, entre autres morceaux, la romance de « Maître Pathelin » et l'aubade du « Roi d'Ys ».

Je n'aurai garde d'oublier, dans mon compte rendu, M. René Blanchet, notre sympathique Commissaire des Fêtes, qui présenta le spectacle avec adresse.

Donnons-nous rendez-vous au mois de juin, pour la sortie champêtre. Roger CANTAGREL.

## POUR UN TIRAGE A CAHORS DE LA LOTERIE NATIONALE

Le Comité-directeur des « Cadets du Quercy », réuni à son siège de Paris, le 2 avril 1939,

« Sur la proposition de son Président, M. Jules Crabol, « S'associe unanimement à l'heureuse initiative prise par M. Gustave Sindou, conseiller municipal de Cahors, en vue d'obtenir le tirage à Cahors d'une tranche de la Loterie Nationale et regrette que cette demande n'ait pas été accueillie par le Ministère des Finances.

« Si la nécessité de réserver la priorité pendant les mois d'été aux stations balnéaires et thermales ne permet pas d'espérer un tirage à Cahors pour la période des grandes vacances (où y séjournerait cependant de nombreux Quercynois, obligés d'habiter au loin le reste de l'année),

« Il exprime le vœu que, dans l'intérêt du commerce cadurcien et pour honorer une culture en faveur particulière dans le département du Lot, une tranche de la Loterie Nationale, dénommée « Tranche du Tabac », soit tirée à Cahors dans le courant de l'année 1939.

« Et prie respectueusement M. Anatole de Monzie, Maire de Cahors et Ministre des Travaux Publics, de bien vouloir intervenir dans ce but auprès de son collègue des Finances, M. Paul Reynaud... »

Gaston DAVID,  
150, bd Péreire, Paris, 17.

## LES ANCIENS COMBATTANTS EN CHOMAGE

Les anciens combattants en chômage sont priés de se faire connaître à l'Office départemental des Combattants, 38, boulevard Gambetta à Cahors, en indiquant le ou les professions qu'ils ont exercées, l'emploi qu'ils désirent, leur situation de famille, la date et l'heure de naissance et les références utiles.

L'Office départemental des combattants en liaison avec l'Office départemental de placement, s'efforcera de donner satisfaction aux demandes qui lui seront adressées ; le cas échéant, il pourra faciliter l'apprentissage d'un nouveau métier, soit dans une école de rééducation, soit chez un patron.

## Crédit agricole

Les sociétaires de la Caisse locale de Crédit agricole Mutuel de Cahors sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le samedi 15 courant, à 11 heures, au siège social, 24, rue Président-Wilson, à Cahors.

Ordre du jour : Approbation des comptes de l'exercice 1938.

Rapport du Commissaire aux comptes ; Renouvellement du Conseil d'Administration ; Nomination des Commissaires aux comptes ; Fixation de l'intérêt aux parts sociales.

Le Conseil d'Administration.

## A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive  
DUCRETET-THOMSON

## Cours Pigier

Résultats d'examens

Viennent d'obtenir :

- Diplôme de sténographie (100 mots/minute)
- Milles Besse Madeleine, Boudet Jeanne, Combarieu Jeanne, Daval Suzanne, Gasc Hélène,
- Diplôme de dactylographie (40 mots/minute)
- Milles Besse Madeleine, Boudet Jeanne, Daval Suzanne, Gasc Hélène, Lhermet Paulette, Privat Paulette,
- Rive Camille.

Toutes nos félicitations à ces lauréates et à leur dévoué Professeur.

## Marie Walewska

Le film que vous n'oublierez jamais !

## JALAPA

le bon détacheur  
LE PLUS ANCIEN - LE MEILLEUR  
Dégraisse et nettoie bien  
Tous tissus, robes et vêtements  
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers  
et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

## EDEN

SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)  
Deux grands films

## La Pocharde

d'après le roman de Jules Mary  
AVEC  
Germaine ROUER, Henry BOSC  
Robert PIZANI, Bernard LACRET  
Jacqueline DAIK et Jean DEBUCCOURT

## Ames à la mer

Épopée maritime magistrale, qui est à la Marine marchande ce que les « Trois Lanciers du Bengale » étaient à l'Armée de terre.

AVEC  
Gary COOPER et Georges RAFT

LA SEMAINE PROCHAINE  
à l'occasion des Fêtes de Pâques  
à partir du LUNDI 10 (en soirée)

## Marie Walewska

AVEC  
Charles BOYER et Greta GARBO

## CAHORS

### A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le lundi, 10 avril, jour de fête légale, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas le mardi 11 avril.

### POUR LA FÊTE DE LA COQUE !!!

Jeu de nuit, vers 18 heures, le tonnerre s'est encore fait entendre sur Cahors, et aussitôt après — une forte pluie et tombée ; mais il n'y a pas eu de grêle.

C'est un bien mauvais printemps, dit-on, qui n'est pas aimable pour tous ceux qui s'apprétaient à célébrer, en gaité, comme tous les ans, les fêtes de Pâques.

Mais, si nous nous en reportons aux affirmations des météorologistes (!) locaux, le beau temps va revenir. L'un d'eux, en effet, déclarait : « En consultant mes souvenirs je me rappelle pareil mauvais temps précédant les fêtes de Pâques, certaines années, puis changement radical : les deux jours suivants et même les suivants, temps splendide ! »

Il faut espérer qu'il en sera de même, cette année, que le lundi de Pâques sera ensoleillé.

Lundi de Pâques ! C'est, en effet, le jour où les Cadurciens, traditionnellement, se rendent, dès le matin, chargés de paniers bien garnis dans les maisons de vignes, sur les côtes environnant la ville, pour déguster la Coque, la savoureuse Coque de Pâques. Par contre, ce jour-là les rues de la ville sont désertées, et ne reprennent leur animation que le soir, au retour joyeux des groupes nombreux qui ont fêté la Coque !!!

En sera-t-il de même, cette année ? Pourquoi pas ? Que le soleil soit de la partie, et, la fête de la Coque, célébrée, comme toujours à Cahors, avec joie, gaité, obtiendra son bon succès !

L.B.

### Manifestation de sympathie

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Caussié, commissaire de police à Cahors, est nommé commissaire de police spéciale.

A cette occasion, ses collaborateurs et amis lui ont offert un excellent dîner à l'hôtelier de Douelle.

Au dessert, des toasts empreints de la plus vive sympathie ont été portés par plusieurs convives pour féliciter M. Caussié, mais en même temps lui exprimer les regrets que provoque son départ.

Nous renouvelons à M. Caussié nos félicitations.

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré pendant toute la journée de dimanche par la

#### Pharmacie HEILLES

Boulevard Gambetta

Il sera assuré pendant la journée de lundi 10 avril par la

#### Pharmacie ORLIAC

Place des Petites-Boucheries

#### SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré dimanche 9 avril par

#### Docteur MALBEC

et le lundi, 10 avril par

#### Docteur MENAÏLLES

#### Charles BOYER

#### DANS

## Marie Walewska

Interrogé par un journaliste pendant qu'il tournait Marie Walewska, notre compatriote Charles Boyer lui a déclaré : « Je pense que les Français aimeront l'idée d'avoir pris un Français pour incarner l'un des plus grands d'entre eux : Napoléon. » Et comme on lui demandait ce qu'il pensait de son rôle. « Avant tout, j'ai cherché à montrer Napoléon ainsi qu'un homme comme les autres plutôt que d'essayer de rendre sa figure historique. » Il semble que, partout où le film a été présenté, le public ait ratifié cette opinion. Tout le monde s'accorde à déclarer que c'est sa plus grande création, aux côtés de Garbo, dont il assure, lui-même qu'elle est au-dessus de tous et de tout, qu'elle représente le choix idéal pour le rôle de Marie Walewska.

Réalisé par Clarence Brown ce film merveilleux passera à l'Eden-Cinéma, à partir du lundi 10 (en soirée), à l'occasion des Fêtes de Pâques.

### MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfinissable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfinissable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfinissables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Dans le cadre glorieux de l'Histoire le plus beau roman d'amour...

## Marie Walewska

AVEC  
Charles BOYER et Greta GARBO

## CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 31 mars au 7 avril 1939. — 2 h. 10 de vol par MM. Barthélémy, Barreau René, Docteur de Nazaris et Feydide.

Les Sections d'Aviation Populaire sont dissoutes dans toute la France et la préparation pré-militaire qui la remplace sera sous l'entière direction de l'Armée de l'Air.

En conséquence et jusqu'à nouvel ordre les cours sont suspendus. Cela n'empêche pas nos jeunes modélistes de se préparer activement au concours qui aura lieu dimanche prochain 16 avril à Montauban.

Les personnes qui devront s'y rendre et qui possèdent une voiture et désirent rendre service en transportant quelques concurrents pourront s'adresser à M. Babouille, rue du Portail-Alban.

### Elle a payé... l'amende !

La dame Marie Toulez, demeurant au hameau des Arères (commune de Capdenac-le-Haut), avait été condamnée, par le tribunal correctionnel de Figeac, à une amende pour outrages aux gendarmes.

Mais elle avait oublié de payer l'amende ; aussi bien, en vertu de contrainte par corps délivrée contre elle pour non paiement de cette amende, elle fut mise en état d'arrestation. Elle protesta et promit de payer.

Conduite chez le percepteur de Figeac, elle a payé les 600 francs dus à l'Etat et, aussitôt, elle a été remise en liberté.

## Au PALAIS DES FETES

### Un jour seulement

LUNDI 10 AVRIL

(en soirée à 20 heures 45)

(en cas de mauvais temps matinée à 15 h.)

Marcelle GÉNIAU, Pierre LARQUEY  
Jacques VARENNE  
Daniel MENAÏLLE

dans un grand film  
La Joueuse d'Orgue  
avec un bon complément

MERCREDI 12, JEUDI 13, SAMEDI 15  
DIMANCHE 16 AVRIL  
(en soirée à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée)  
Deux grands films

Huguette DUFLOS  
et Jean-Pierre AUMONT

DANS

## Maman Colibri

d'après la célèbre pièce de Henry BATAILLE

Jean LUMIÈRE, vedette des disques  
« La Voix de son maître »

Yvette LÉON, ALERME

DANS

## Le Chanteur de minuit

Scénario de T.-H. ROBERT  
d'après une idée de J. Compagniez

## Les Sports

### LA PÉDALE CADURCIENNE

Voici l'équipe de la Pédale Cadurcienne qui défendra aujourd'hui, dimanche 9 avril, à Agen, dans le Grand Prix Elvish-Fournous, course internationale, 150 kilomètres, les couleurs bleu et jaune : Londéro, Martina, Fite et Leymond.

Cette équipe devrait bien faire dans cette belle épreuve ; souhaitons la malchance ne s'acharne pas sur nos coureurs, comme elle le fit dimanche 2 avril, à Périgueux, sur Londéro, victime d'une chute provoquée par le coureur Aran-golz, ce qui l'obligea à abandonner alors que tous les espoirs lui étaient permis.

À Agen, notre équipe fera certainement une belle course, et elle nous réserve une bonne surprise. — Le Fouineur.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS  
du 31 mars au 7 avril 1939

**Naisances**  
Laborie Michel, rue Wilson.  
Dujol Maryse, 4, place du Théâtre.  
Talayssat Michel, 3, impasse Cardail-  
lac.

**Publications de mariages**  
Pécharman Emile, greffier, et Fréja-  
ville Eugénie, s.p. à Cahors.  
Millereux Alfred, typographe, et Mau-  
rel Simonne, vendeuse à Cahors.  
Ribager Serge, coiffeur, et Camberlin  
Lucienne, manouvrière, Issy-les-  
Moulineaux (Seine).  
Delfau Jean, menuisier à Cahors, et  
Bouyssou Lydie, s.p. au Boulevé  
(Lot).  
Giastranti Pietro, maçon, et Bolcato  
Maria, s.p. à Cahors.

**Mariage**  
Cabrignac Abel, tapissier, et Rever-  
sat Denise, s.p.

**Décès**  
Avalon Louis, surveillant de voirie,  
68 ans, 2, rue Roty.  
Cazelon Marguerite, Vve Avezou, s.p.,  
74 ans, 25, rue de la Barre.  
Lacou Antoine, jardinier, 70 ans,  
81, rue Nationale.  
Sastres Alfred, cultivateur, 67 ans,  
rue Wilson.

**Marie Walewska**  
Une œuvre mémorable avec les  
deux plus grands acteurs du monde :  
Garbo, Boyer

**Arrondissement de Cahors**

**Castelnau-Montratier**  
Tombola. — La Fédération des Ceu-  
res laïques organise cette année, dans  
chaque canton, une tombola au profit  
des Colonies de Vacances.

Les billets vendus par les élèves de  
chaque école permettront de constituer  
un petit capital qui sera employé au pro-  
fit de l'école elle-même; ainsi chacun  
pourra connaître l'emploi des fonds re-  
cueillis sur place.

Nous n'insisterons pas sur le caractè-  
re philanthropique de l'œuvre et nous  
sommes sûrs que les jeunes vendeuses  
et vendeurs de billets recevront par-  
tout le meilleur accueil. Une journée  
d'enfant en colonie de vacances coûtant  
environ 10 francs, nous nous per-  
mettons de demander à tous ceux qui  
peuvent d'offrir à l'un de nos enfants 24  
heures de sa vie. Une participation  
plus modeste est permise à tous puisque  
le prix du billet n'est que d'un franc.

Pour ce prix, on fait une bonne action  
et on court la chance de gagner l'un des  
superbes lots exposés dans la vitrine  
que M. Calvet a bien voulu mettre à la  
disposition des organisateurs de la tom-  
bola.

Ces lots, dont la liste est loin d'être  
close, ont été offerts par la F.D.O.L. par  
les institutrices et les instituteurs du  
canton et par des commerçants de notre  
localité qui ont compris le caractère  
de cette tombola.

Ces lots eux qui ont su ou sauront  
se montrer généreux soient ici remerciés.

Nous rappelons que le tirage de la  
tombola aura lieu le dimanche 30 avril  
dans l'après-midi à la salle des fêtes mu-  
nicipales de Castelnau.

**Pern**  
Service vicinal. — M. Trémollières  
Clément, cantonnier de 1<sup>re</sup> classe à  
Terry (commune de Pern), est admis  
à faire valoir ses droits à la retraite.  
Nos meilleurs vœux de bonne et lon-  
gue retraite.

**Catus**  
Un camp de Girl's-Scouts. — Catus a  
le plaisir de voir circuler dans ses rues,  
depuis quelques jours déjà, une section  
d'Eclaireuses Unionistes de Paris et ap-  
partenant au Groupe de Neuilly. Ces  
charmantes jeunes filles, une cinquan-  
taine au moins, campent dans un champ  
proche de la maison de Mme Vincent, à  
Villary, 1 kilomètre de la localité.

Revêtues de leurs légères robes brunes,  
elles ont élevé peu à peu leurs construc-  
tion sous la direction de leur cheffe-  
tine. Celle-ci, à première vue, n'est pas  
reconnaisable tant elle paraît jeune et  
gais, mais elle sait se faire aimée et res-  
pecter par un commandement ferme  
autant que juste.

Chaque matin a lieu l'événement cé-  
rémonial du Drapeau. En cercle, elles  
défilent et se placent autour du mat en  
haut duquel sont hissées nos trois cou-  
leurs et leur fanion. Puis un chant ter-  
mine le tout.

Elles viennent, dès le matin, à Catus  
faire leurs provisions quelque temps qu'il  
fasse et malheureusement la température  
que nous subissons depuis quelques  
jours n'est guère clémente pour elles  
surtout qui habitent sous des tentes et  
couchent presque sur la dure.

Elles ont l'intention de jouer quelques  
sainètes et peut-être offrir à la ville de  
Catus une représentation sous la Halle.

Naturellement, elles ne s'en retourne-  
ront pas sans avoir fait quelques excu-  
rsions dans notre beau Quercy, Padirac,  
Rocamadour, Cahors, etc.

Nous espérons pour elles et pour nous  
tous que le temps se remettra au beau et  
qu'elles emporteront un agréable souve-  
nir de Catus et de ses habitants, de même  
que nous garderons l'impression d'un  
groupe jeune, gai, bien discipliné et  
charmant.

**Cremes**  
Hymnée. — On nous annonce  
pour samedi 15 avril, le mariage de  
Mlle Albertine Bach, la charmante  
fille de M. Bach, expert des Planteurs  
de tabac et notre sympathique maire,  
avec M. Aulic Albert, natif des bords  
du Célé, commune de Brenegues.

Fait assez rare dans nos causses,  
un foyer qui s'agrandit.  
Nous formons pour les futurs  
époux, nos meilleurs vœux de  
bonheur et de prospérité. — C. F.

**Montcuq**  
Nécrologie. — Mercredi dernier 5  
avril, ont eu lieu, à l'église Saint-Hi-  
laire, les obsèques de Mlle Dompnhou,  
receveuse des postes à la retraite, dé-

cédée à Montcuq dans sa 84<sup>e</sup> année,  
après une courte maladie.

Un long cortège de parents et  
d'amis avec, en tête, la bannière cra-  
vatée de deuil de « l'Union frater-  
nelle », dont la regrettée défunte était  
un des plus anciens membres hono-  
raires, a suivi le cercueil jusqu'à l'au-  
tomobile qui l'a emporté à Souillac,  
où l'inhumation a eu lieu.

Dans cette pénible circonstance,  
nous prions la famille en deuil de  
vouloir bien agréer l'hommage de nos  
bien sincères condoléances.

**St-Géry**  
Simple police. — A l'audience de  
simple police du 5 avril, il a été jugé :  
3 condamnations à 6 francs d'amende  
et 7 à 1 franc, toutes pour infraction  
au code de la route.

Constatons que nos gendarmes as-  
surent avec vigilance la sécurité de  
la circulation.

**ELECTRIFICATION RURALE**  
Syndicat d'électrification  
du Plateau de Saint-Matré

(Communes de : Le Boulvè, Saint-Matré,  
Saux, Floressas, Fargues, Carnac-Rouf-  
fiac, Puy-l'Évêque, Montcabrier, Gré-  
zels, Belaye). Le remboursement sera  
effectué en trente ans, par voie de tirage  
au sort annuel.

Les particuliers intéressés par ce placement  
peuvent souscrire :  
1<sup>o</sup> Chez M. le Percepteur de Sanzet ;  
2<sup>o</sup> Dans les mairies des communes ci-  
dessus désignées.

Les souscriptions seront closes le  
15 mai.

**Pour la Radio**  
Une seule maison spécialisée  
A. MANDON, Cahors tél. 225

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
Conseil Municipal. — Le Conseil  
municipal s'est réuni jeudi 30 mars, à  
17 h. à la mairie, sous la présidence  
de M. Besombes, 1<sup>er</sup> adjoint, remplaçant  
M. Loubet, sénateur-maire, empêché.

Fêtes de mai. — Les fêtes de mai  
sont fixées aux 6, 7 et 8 mai et les  
commerçants ainsi que toutes per-  
sonnes désireuses de participer à leur  
organisation, sont invitées à se ren-  
dre à cette réunion qui aura lieu à la  
mairie.

Clocher de St-Sauveur. — Un crédit  
de 40.000 francs est voté comme  
part contributive de la ville aux dé-  
penses prévues pour la réfection né-  
cessaire du clocher de l'Eglise Saint-  
Sauveur.

En application de la loi du 1<sup>er</sup>  
juillet 1938, les frais funéraires oc-  
casionnés par un décès dû à un acci-  
dent du travail sont fixés à la somme  
de 1.000 francs.

Un vote de principe est émis pour  
garantie éventuelle d'un emprunt  
destiné à couvrir les frais d'électrifi-  
cation des écartés.

Décision est prise de ne pas accep-  
ter un legs fait à la ville, en raison des  
circonstances onéreuses qu'entraîne-  
rent cette acceptation.

Défense passive. — Communica-  
tion est donnée au Conseil municipal  
de la projection d'un film pour la  
défense passive qui sera fait dans la  
salle du Théâtre municipal le 25  
avril courant.

Verdunisation. — La question  
d'une installation pour le traitement  
des déchets de l'abattoir est mise à  
l'étude ainsi qu'un projet de verduni-  
sation des eaux.

Un don de 1.000 francs pour frais  
d'élargissement de deux voies est ac-  
cepté avec reconnaissance.

Une subvention complémentaire de  
1.500 francs est allouée à la caisse  
des écoles.

L'offre d'une bande de terrain de  
deux mètres de largeur faite par M.  
Calméjan, propriétaire aux Miattes,  
en vue de l'élargissement d'une voie,  
est acceptée et la ville continuera à as-  
surer l'entretien du chemin ainsi  
amélioré.

Une délibération de la Commission  
administrative de l'hôpital-hospice,  
relative à une majoration accordée à  
des entrepreneurs de travaux dans  
cet établissement par la Commission  
départementale, est approuvée.

Exposition. — Il est décidé que  
l'exposition agricole, industrielle et  
commerciale, qui doit avoir lieu cet-  
te année à Figeac, s'ouvrira le di-  
manche 10 septembre prochain pour  
se fermer le dimanche 17 septembre.  
En même temps, il a été envisagé de  
procéder le dimanche 10 septembre à  
l'inauguration de la nouvelle école  
communale des filles et de l'hôtel des  
postes.

Un comité d'organisation va être  
constitué incessamment.

Réempoisonnement. — Un avis fa-  
vorable est donné au Syndicat du  
Saumon de la Dordogne pour les dé-  
marches entreprises en vue des me-  
sures à prendre pour le repeuple-  
ment de la rivière et de ses affluents.

Divers. — Plusieurs questions se-  
ront examinées à une prochaine réu-  
nion de la commission des travaux  
publiques et avis favorable est donné à  
plusieurs demandes d'allocation mili-  
taire, d'assistance aux femmes en  
couches et d'assistance médicale gra-  
tuite.

**Syndicat d'électrification.** — Le Di-  
recteur de la Caisse Nationale de  
Crédit a adressé à M. de Monzie la  
lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler,  
tout spécialement, mon attention sur  
une demande d'emprunt de 8.400.000  
francs présentée par le Syndicat  
d'électrification de Figeac (Lot).  
« J'ai l'honneur de vous faire con-  
naître que le Conseil d'administration  
de la Caisse Nationale de Crédit a  
décidé d'accorder sur ce prêt une pre-  
mière tranche de 3.600.000 francs.  
« Il m'est très agréable d'avoir pu,  
en la circonstance, seconder le bien-  
veillant intérêt que vous portez à ce  
syndicat.

« Veuillez agréer, Monsieur le Mi-  
nistre, l'assurance de mes sentiments  
de haute considération. — Le Direc-  
teur : Signé : Ilisibile.

**Une nouvelle commune.** — En con-  
formité de la loi du 5 avril 1884, M.  
le Président de la République, sur la  
proposition de M. le Ministre de l'In-  
térieur, a érigé en commune la section  
de Saint-Jean-Mirabel.

Nous apprenons que, sur décret, une  
commission a été nommée pour rem-  
plir les fonctions de Conseil municipa-  
l en attendant les élections qui  
créeront les deux nouvelles municipa-  
lités.

Pour Saint-Félix : MM. Marty, mai-  
re actuel, Camille Teilhart et Cyprien  
Bos formeront la délégation spéciale.  
Pour Saint-Jean-Mirabel, elle est  
composée de : MM. Arsène Bessières,  
adjoint, et MM. Sylvain Moisset et  
Louis Lacaze, conseillers municipaux.

Ces commissions sont chargées  
d'expédier les affaires, mais ne peu-  
vent engager les finances municipales  
ni modifier le personnel communal.

Les élections municipales auront  
lieu dans le courant d'avril.

**Nécrologie.** — Hier à 9 heures, de  
nombreux amis ont accompagné à sa  
dernière demeure M. Hénauld Georges,  
entrepreneur des travaux publics, dé-  
cédé à l'âge de 50 ans, après une lon-  
gue maladie.

A 10 heures, un long cortège accom-  
pagné également M. Félix Payra,  
enlevé à l'âge de 64 ans.

Tous deux anciens combattants et  
peut-être victimes de souffrances en-  
durées au cours de la longue guerre,  
une imposante délégation de combat-  
tants, drapeau en tête, précédait les  
chairs funèbres dont les cercueils  
étaient recouverts de gerbes et de  
fleurs.

Aux familles Hénauld et Payra,  
nous adressons nos sentiments de  
sincères condoléances.

**Office départemental d'hygiène.** —  
A l'occasion des fêtes de Pâques, les  
dispensaires de Figeac, Gourdon,  
Saint-Céré seront fermés du 7 avril  
au 19 inclus.

**Etat civil du mois de mars.** — Nais-  
sances : Delroc Ernestine à la Mater-  
nité ; Barasud Armand, rue des Au-  
gustins ; Ydrac Norbert, à la Mater-  
nité ; Lacombe Yves, précédé Nages ;  
Maignes Denise, aux Crêtes ; Rous-  
sarie Noël, à la Maternité ; Garcia Pa-  
gan-Carmen, à la Maternité ; Jacowez  
Pierre, à la Maternité ; Fernand Roger,  
à la Maternité ; Yssaly Jean, place  
des Tours ; Lapergue Yolande, à la  
Maternité ; Grimal Jean, rue Caviolle.

Décès : Cormier Joachim, 73 ans,  
faubourg d'Anjou ; Bayle Jean, 70  
ans, boulevard Wilson ; Laroussie  
Jean, 79 ans, faubourg d'Anjou ;  
Boucharel Maria, 43 ans, rue E.-Zola ;  
Lacaze Julien, 74 ans, rue des Tour-  
neurs ; Ydrac Norbert, 1 jour, à la  
Maternité ; Plagnes Marie, 85 ans,  
rue Gambetta ; Cavalé Jean-Pierre,  
84 ans, rue Prat ; Mazet Marie, 85  
ans, faubourg d'Anjou ; Vendrie  
Marie, 75 ans, faubourg d'Anjou ;  
Vermiol Marie, 69 ans, avenue J.-Bailly ;  
Estrabal Adrien, 67 ans, faubourg  
d'Anjou ; Fromentez André, 22 ans,  
rue faubourg d'Anjou ; Cassagne  
Jean-Pierre, 74 ans, faubourg d'An-  
jou ; Laborie Jeanne, 76 ans, avenue  
Gambetta ; Gavens Clémentine, 72  
ans, faubourg d'Anjou ; Robert Ma-  
thilde, 47 ans, faubourg d'Anjou ; Hé-  
nauld Georges, 50 ans, boulevard Pas-  
teur ; Payra Giles, 64 ans, rue Ca-  
violle.

**Le nouveau Padirac.** — Lire à la  
« Chronique du Lot ».

**Les Usines de Figeac.** — Lire à la  
« Chronique du Lot ».

**Achetez, échangez  
votre poste en confiance**  
A. MANDON, Cahors tél. 225

**Arrondissement de Gourdon**

**Salviac**  
Bulletin démographique. — Le bu-  
letin démographique du 1<sup>er</sup> trimestre  
1939 est assez satisfaisant, l'hiver n'a  
pas été trop funeste aux vieillards.  
Naisances : 8 ; décès : 5 ; maria-  
ges : 2.

**Les coques de Pâques.** — Nos mé-  
nagères donnent tous leurs soins à la  
confection des coques de Pâques.  
Dans l'art culinaire, surtout, la tradi-  
tion ne perd jamais ses droits.

A Carnaval, ce sont les gaudres ; à  
Pâques, les coques, et le jour de la  
fête votive les massepains, sans ou-  
blier les crêpes le jour de la Chande-  
leur.

Sur la table familiale, le jour de  
Pâques, on verra, on dégustera la co-  
que avec délices.

**Accidents du travail.** — MM. Adrien  
Courtiol et Marcel Castand, menuisiers  
à Salviac se sont blessés au cours de  
leur travail.

M. le Docteur Cambornac leur a  
donné les soins appropriés à leur  
état et a prescrit un repos de 20 jours.

**Le chaland qui passe...**



Grand voyageur, le marinier glisse sur  
les grandes routes fluviales. C'est un métier  
qui n'est pas fait de nonchalance comme  
on pourrait le croire. Au passage d'une  
salade, aux halages, pendant la traversée  
des villes, le marinier doit avoir l'œil à la  
manœuvre, le cerveau clair et le bras fort.  
Tout à l'heure, quittant la ville, le chaland  
retrouvera le calme. Sur le pont le marinier  
vivifiant, tonique, stimulante, grâce à la racine de gentiane  
fraîche qui entre dans sa composition, la SUZE fera dispa-  
raître la fatigue et mettra tout le monde en joyeux appétit.

**SUZE**  
APÉRITIF A LA GENTIANE - L'AMIE DE L'ESTOMAC

AU CASSIS, AU CITRON  
OU NATURE, LA SUZE EST  
UN GAGE DE LONGUE VIE  
ET DE BONNE SANTÉ

**Une OCCASION**

de la succursale A. CITROEN  
**Cabriolet 401**  
TRES BON ETAT  
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

**Petites annonces  
économiques**

**MAISON SALQUES - BELLECONTRE,**  
rue Poch, Cahors. (Spécialité de vins  
fins) : Bourgogne, Bordeaux, Blancs,  
Rosé, Mascara, Téréga, Mousseux,  
Champagne. S'y renseigner avant  
d'acheter ailleurs.

**LEÇONS de piano, latin, lettres, anglais,**  
à domicile. Tous travaux de dactylo-  
graphie exécutés soigneusement et rap-  
idement. Mme Alazard, à Caillac.

**A VENDRE**  
1<sup>o</sup> 20 km. de Cahors, propriété 15 Ha.  
environ, toutes cultures, récolte princi-  
pale 90 hecto vin primé. Constructions  
parfait état, très intéressant.  
2<sup>o</sup> Vallée du Lot, agréable bourg, maison  
4-5 pièces, garage, jardin.  
3<sup>o</sup> Centre ville, maison 3-4-5 pièces.  
4<sup>o</sup> Divers terrains pour lotissement, très  
bien placés, abords de Cahors, de 300  
à 700 mq.  
C. Vassière, rue Portail-Alban, Cahors

**A VENDRE, ancienne maison bourgeoi-**  
se, six pièces, grange, hangar, jardin,  
eau et bois, petit prix. S'adr. à M. Cler,  
à Charroux, par Castelnaud (Lot).

**A VENDRE, près Cahors, maison 4 pié-**  
ces, cave, écuries, étables, terres pl.  
rap., bois et truffières. Cheptel mort  
et vivant. Prix à débattre. Eau, électricité.  
S'adr. Cantogrel, Ag. Imm. du Lot, 4,  
rue des Jardiniers, Cahors.

**A VENDRE Pavillon, état neuf, b. placé,**  
eau, gaz, électricité, 6 h. pièces, cabi-  
net toilette complet, cave, autres déps.  
Prix intéressant. S'adres. Agence Imm.  
du Lot.

**A VENDRE Commerces, toutes branches,**  
centre ville. Prix avantageux. S'adres-  
ser Agence Imm. du Lot.

**A LOUER appartement, bien situé, 4 p.,**  
cabinet toilette, cave, eau, gaz, électri-  
cité, libre de suite. S'adr. Agence Imm.  
du Lot.

**A VENDRE, Electro-pompe, 1/3 C.V.,**  
débit 2.000, marchant sur courant lu-  
mière, état neuf. Murat, Bellevue,  
Cahors.

**Dernière heure**

**Coup de force de l'Italie  
contre l'Albanie**

De Tirana. — La Chambre alba-  
naise ayant rejeté jeudi soir un ul-  
timum adressé par le gouvernement  
de Rome, les troupes italiennes ont  
débarqué, vendredi matin, sur la côte  
albanaise, où de violents combats se  
sont déroulés, notamment à Durazzo  
et Valona.

Dans la journée, après une résis-  
tance farouche de la part des troupes  
albanaises, les ports de Saint-Jean-  
de-Médua, Durazzo, Valona et Santi-  
Quaranta sont tombés aux mains de  
l'ennemi. La résistance se poursuit à  
l'intérieur du pays.

**L'Italie accepterait les propositions  
albanaises**

De Londres. — On annonce que le  
gouvernement italien aurait accepté  
les contre-propositions albanaises et  
une délégation albanaise serait partie  
pour Durazzo, afin d'arrêter les dis-  
positions nécessaires pour la cessation  
des hostilités.

**L'Angleterre enverra  
des produits alimentaires à Madrid**

De Londres. — Le gouvernement  
britannique a décidé l'envoi à titre hu-  
manitaire de produits alimentaires  
destinés à la population madrilène.  
Un premier convoi de 500 tonnes ar-  
rivera à Bilbao le 20 avril et sera achemi-  
né sur Madrid.

**Les Italiens de Bastia s'engageraient  
pour la France**

De Bastia. — Les anciens combat-

**AVIS DE DÉCÈS**

Le Docteur et Madame Louis FAURIE ;  
Mademoiselle Renée FAURIE ; Madame  
et Monsieur Jules HENRAS ; Monsieur  
Pierre FAURIE ; Monsieur André HEN-  
RAS ; Madame et Monsieur Joseph DUF-  
FAUT ;

Les familles CAYLA, DELPORT, MA-  
RATUECH, TALOU, HENRAS, FRANC,  
VALAT, BESSIÈRES, BRUNET, BAU-  
DEL, BELOT, BACH, DAVID, GREPON,  
LAUCOU, BRUNIES, FAURIE ont la  
doulueur de vous faire part de la perte  
cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la  
personne de

**Jean-Louis FAURIE**

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,  
décédé à l'âge de 3 ans, et vous prient  
d'assister à ses obsèques qui auront lieu  
en l'Eglise du Sacré-Cœur de Cabessus,  
le samedi 8 avril 1939, à 15 h. précises.  
Réunion chez M. Henras, à Cabessus, à  
14 heures 45.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Monsieur Roland MALADRY, sous-offi-  
cier au 8<sup>e</sup> Régiment d'infanterie à Cher-  
bourg et Madame, née MAGAL Jeanne ;  
Monsieur Louis MAGAL, Matériaux de  
construction à Cahors, et Madame, née  
DURANTET Thérèse ; Madame Veuve  
MALADRY, née PREVOST Eugénie ;  
Les familles MALADRY, MAGAL, TA-  
RANOFF, PREVOST, DELMAS, MEAUX,  
SADOT, DURANTET et tous les autres  
parents et alliés ont la douleur de vous  
faire part de la perte cruelle qu'ils éprou-  
vent du décès de leur

**Chère petite HUGUETTE**

filie, petite-fille, nièce et cousine, dé-  
cédée à Cahors, le 7 avril à l'âge de 26 mois.  
Les obsèques auront lieu dimanche  
9 avril, à 14 heures, en l'Eglise St-Barthé-  
lémy.  
Réunion à la maison mortuaire, à La  
Barre, n<sup>o</sup> 53.  
Le présent avis tient lieu de faire-part.  
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

**Pompes funèbres  
Générales**  
Succursale de Cahors  
Bureau : 71, Boulevard Gambetta  
(Téléphone : 4.08)

**Organisation de convois. INVITATIONS**  
Fourgons automobiles pour transports  
de corps. Chapelles ardentes. Cercueils  
ordinaires et de luxe  
Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un em-  
ployé se rend à domicile et se charge  
de toutes formalités.

**JARDINIERS,  
CULTIVATEURS,**  
Préservez toutes vos cultures  
contre larves et insectes avec

**« CUBÉROL »**  
Résultats surprenants

**PARIS-ÉLÉGAN**  
CAHORS

**Choix  
Qualité,  
Fini  
et Prix**  
12, rue Maréchal-Joffre

**Aux Dames de France**

**Maison Georges THEIL**  
89, Bd Gambetta - CAHORS

Vous aurez encore, pour  
cette saison un bon  
complet sur mesure  
à partir de **400 fr.**

**Mesdames,**  
N'hésitez plus pour votre  
INDEFRISABLE

Le Salon Marcel vous offre l'INDE-  
FRISABLE à la portée de toutes les bour-  
ses. Consultez immédiatement la gamme  
de ses prix et demandez une mèche d'es-  
sais gratuite.

**SALON MARCEL, rue de la Préfecture**  
CAHORS. — Tél. 471

**Déménagements**  
FOURGONS CAPITONNES  
GARDE-MEUBLES  
**P. NOYER**  
8, rue Wilson, CAHORS

**RAFFINERIES DE PORT-DE-BOUC**  
(FRANCE)  
**« RED SKIN »**

L'HUILE DES POSTES RURALES  
QUALITÉ - SÉCURITÉ  
PARAGON PETROLEUM COMPANY  
**E. TALOU**  
Agent Général - 2, Rue François-Caviolle  
CAHORS

**BRULERIE MODERNE**  
33, Rue Nationale, CAHORS

**« CAFÉS ANDRÉ »**  
Supérieurs aux meilleurs

**POUR VENDRE OU ACHETER :**  
Immeubles, propriétés  
fonds de commerce  
CONSULTEZ L'  
**Indicateur Immobilier**  
du Quercy  
**R. MARATUECH**  
109, Bd Gambetta, CAHORS  
RENSEIGNEMENTS GRATUITS  
Téléphone 44

**Chasse Pêche  
Coutellerie**  
Grand choix d'articles de pêche  
Greffoirs, sécateurs, couteaux de table  
et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs,  
lames pour rasoirs de sûreté,  
Pièges divers — Musettes  
**N. BESSON**  
83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

**Déménagements  
Groupages**  
occasion retour de la région sur Paris  
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

**LEGUMES  
ET  
PRIMEURS**  
**ALAYRAC**  
rue Mar'-Foch  
CAHORS

# LE DÉPURATIF qui remet à neuf

« C'est avec un plaisir sincère que je témoigne de l'excellent résultat obtenu par l'emploi de la Tisane des Chartreux de Durbon. Fidèle à cette rénovatrice, ma femme et moi rajoutons à chaque saison après une cure de 2 ou 3 flacons. A toutes occasions, nous recommandons votre « élixir de bonne santé », commandons votre « élixir dénommé ainsi que nous l'avons dénommé. Je vous autorise à publier la présente : c'est la reconnaissance de ma femme et de moi-même ».

M. CASTANIER,  
2, rue de la Garenne, NIMES.



Rénovatrice... voilà le mot juste. La Tisane des Chartreux de Durbon vous remet littéralement à neuf en « ramenant la cheminée », suivant l'expression d'un médecin.

C'est une préparation légendaire composée avec les sucres de plantes alpestres judicieusement choisies et cueillies en pleine vigueur. Elle nettoie le sang, le rend pur et fort et supprime radicalement tous les maux que provoque ou ramène le changement de saison : éruptions, vertiges, rhumatismes, etc.

La Tisane des Chartreux de Durbon est un extrait concentré de plantes, vendu exclusivement sous forme liquide. C'est le dépuratif le plus actif et le plus économique, car il se prend à la dose d'une cuillerée à café et le flacon contient 35 doses.

## TISANE des CHARTREUX de DURBON

Brochures et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble

Tisane, le flacon 16,65  
Bouteille, le pot. 10,40  
Pilules, l'étui. 9,90  
Dans les pharmacies

La santé du sang

Vous avez intérêt à utiliser les

### « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

### CAHORS-CABESSUT

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les

### « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

### FIGEAC

50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : Organes de manœuvre, de direction et de visibilité, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au Journal officiel, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

### Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

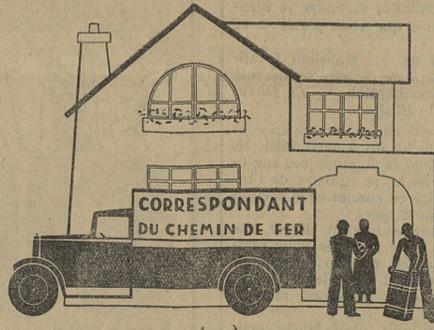
Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

# le RAIL porte à VOTRE PORTE



## TOUS VOS COLIS GRANDS ET PETITS

ENLEVEMENT ET LIVRAISON A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le Chemin de fer prend ou livre à domicile dans la localité de CAHORS les colis postaux et les marchandises de grande et petite vitesse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Gare de CAHORS ou au Bureau du correspondant, M. ARTIGALAS, 101, boulevard Gambetta à CAHORS.

## 99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

## JOUVENCE de l'ABBE SOURY

dés qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque. Elle leur évite une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Régles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'Age, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la Circulation : Congestions, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

## Bibliographie

Vient de paraître :

PAS DE BONHEUR SANS TOI  
par Pierre CHANLAINE

Un volume in-16 broché. Prix : 16 fr. 50. Editions Tallandier, 75, Rue Dareau, Paris (14<sup>e</sup>).

Dans tous ses romans, Pierre Chanlaïne apporte de la gaieté. Un des personnages essentiels à l'action joue un rôle qui donne au livre une saveur particulière.

Dans son livre : « Pas de Bonheur sans Toi », ce personnage est une femme : la tante Bathilde. Enorme, autoritaire, grincheuse, mais d'un bon naturel, elle entrevoit, pour sa nièce restée pauvre, un beau mariage avec un grand dadas. La jeune fille — Clarisse — qui a, au cœur, un autre amour, saura attirer des appuis. Par ailleurs, les événements lui seront favorables. Son magnifique courage fera le reste.

Pierre Chanlaïne ne s'est pas seulement contenté de trouver une action qui divertisse, il s'est préoccupé de nous faire vivre dans l'ambiance des héroïnes de nos plus modernes romans.

Ce roman nous promène dans tous les milieux. Il débute au cours d'une croisière, dans les pays nordiques. Il se termine par des exercices de parachutes, à mille mètres du sol. Il plaira par son ton alerte, son action vigoureuse, et par l'émotion contenue qui s'en dégage.

(Supplément aux Lectures pour Tous d'avril 1939)

## LES AVIONS DE LA MORT

Le numéro d'avril des Lectures pour Tous est d'un puissant intérêt. Le vice-amiral Darlan, chef d'état-major général de la marine, y publie un bel article sur la défense de nos routes impériales. La deuxième partie du roman : *Les Avions de la Mort*, obtiendra le même succès que la première partie. Nous rappelons que les jeunes sportifs n'ont plus que quelques jours pour obtenir la montre de sport prime qui leur est réservée, s'ils viennent de notre part.

## LA NATURE

N° 3046. — 1<sup>er</sup> avril 1939

Voici le printemps. Le tourisme va reprendre. C'est le moment où *La Nature* reprend la description des curiosités naturelles encore peu connues ou récemment aménagées. Cette fois, elle présente la rivière souterraine de Labouche, près de Foix, explorée par E.-A. Martel et qu'on parcourt en bateau depuis l'été dernier. Un beau halo solaire, complexe, donne l'occasion de rappeler combien ce genre d'observations est attrayant et ce qu'il faut s'appliquer à voir. La télévision gagne les adeptes et la description du centre expérimental de Montrouge montre les derniers progrès réalisés. De magnifiques photographies aériennes de Paris, prises automatiquement, sont des documents précis de métro-photographie permettant des levés de plans complets et rapides. L'humble pissenlit qu'on trouve partout ne figure pas dans les textes et les dessins anciens et pose une énigme historique sur sa date et son lieu d'apparition. La commande soumise à distance qui n'opère que par traction est devenue plus complexe et permet de nouvelles combinaisons mécaniques. 100 1, de lait

écéréme peuvent fournir 10 m. de drap en « lanital » par de récentes techniques qui s'industrialisent partout. On vient de trouver près du Cap un poisson identique aux espèces des temps secondaires ; c'est un vrai fossile vivant. Des verres sont transparents sans réflexion et on s'en sert maintenant, notamment pour les devantures de boutiques. L'école de menuiserie vient de s'installer dans de nouveaux laboratoires où elle forme diverses classes de techniciens. Tels sont les sujets très variés que traite *La Nature* dans son dernier numéro, sans compter les notes plus brèves sur toutes les questions scientifiques à l'ordre du jour.

*La Nature*. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vient de paraître :

## LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(Leçons, exercices, jeux, danses avec ballons, ballons, cerceaux, cordes, coussins) par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration avec Ch. Colas instituteur Préface de M. Béaue, Inspecteur d'Académie du Lot (Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr. ; franco : 15 fr. 50. Comptes de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

Ce Journal est en lecture dans le Hall de l'Agence Havas 62, rue de Richelieu, PARIS

# LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME : Glandes, Gourmes de enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
- ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
- NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

## La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

## Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Feuilleton du « Journal du Lot » 22

## Jean D'AGRAIVES

### PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

Pierre Dartel saisit la main fière et, la pressant légèrement, répondit d'une voix posée :

— Nous avons été très sensibles à l'honneur que vous nous faites, en demandant notre concours.

— Et, interrompit gravement Leudes, nous comptons nous mettre dès demain au travail pour que vos desirs soient plus promptement satisfaits.

Le chérif éleva ses paumes à la hauteur de sa poitrine.

— Prenez d'abord, Messieurs, le temps de vous reposer s'il vous plaît. Après un voyage pareil, vous devez être fatigués.

— Bah ! Nous en avons bien vu d'autres, répondit Pierre et notamment lorsque nous pénétrâmes ensemble, en... 28 au cœur du Hoggar.

Un éclair de surprise passa dans les prunelles du Caïd, mais il reprit presque aussitôt son sourire diplomatique.

— Au Hoggar, dites-vous ? Belle

promesse. Et y auriez-vous rencontré, par hasard, Ouad-Ignomon ? C'est un de mes très chers amis. C'est avec lui, qu'il y a vingt ans, j'ai pu faire le pèlerinage.

Ouad-Ignomon, parbleu, Dartel le connaissait fort bien, de nom, ce chef fanatique du Hoggar, l'un des adversaires acharnés de la pénétration française sur le territoire targui.

Jacques Leudes lui, vit une bravade, une sorte de profession de foi dans cette allusion. Aussi fût-ce sur le ton le plus dégagé qu'il répondit :

— Rencontré ? Non. Je le regrette. Mais à cette époque justement les méharistes de notre ami le capitaine Latour-du-Pin étaient en train de le traquer.

Abd-El-Géméda fit semblant de n'avoir pas entendu car il reprit, changeant de sujet :

— Ici la nuit tombe rapidement, en un instant pour ainsi dire. Et jusqu'au jour où vous aurez pu installer la lumière froide — modernes magiciens que vous êtes — nous demeurerons ses esclaves.

Aussi laissez-moi vous offrir la collation qui vous attend. Après quoi je vous conduirai sans tarder au logis modeste que je vous ai fait préparer. Nous pourrions remettre à demain, si cela vous convient, toutefois le tour de mon petit domaine.

Et d'un pas alerte de jeune homme — bien qu'il eût assez sérieusement dépassé la cinquantaine — le caïd conduisit ses hôtes à travers la fou-

le obséquieuse de dignitaires, de « clients », de parasites qui l'entourait, foule dont il ne semblait même pas apercevoir la présence et qui, fondant sur son passage, s'écartait respectueusement.

Il s'arrivèrent rapidement, de la sorte, devant une porte épaisse, bardée, cloutée de fer, qu'un énorme nègre entr'ouvrit devant un geste de son maître. Puis ils avancèrent, à la file, dans un étroit couloir obscur, en chicanes, couloir où deux hommes ne pouvaient point passer de front et Jacques, se penchant, murmura à l'oreille de son camarade :

— Il est prudent le frère, dis-donc ! Bonne défense contre les attaques brusquées ce coupe-gorge-là.

Il se tut, car ils débouchaient dans une grande salle, un peu basse, dont le plafond, tout caissonné d'arabesques, comme une ruche, était soutenu par des centaines de fines colonnettes de cèdre.

Le fond de cette vaste pièce était tout entier occupé par une sorte de divan, épousant la forme du mur, sur lequel le chérif s'assit en faisant signe aux deux Français de prendre place à ses côtés tandis que sa suite s'installait, tant bien que mal, comme elle pouvait, sur le sol jonché de tapis.

Cependant des noirs, demis-nus, splendides, — des esclaves sûrement, — apportaient des plateaux garnis

de gâteaux et de sucreries ou chargés de boissons glacées.

Tout en servant lui-même ses hôtes, Abd-el-Géméda leur parlait avec une parfaite courtoisie.

Mais aucun des deux ingénieurs ne s'y trompait.

Cet entretien qui eût semblé, de prime abord, conduit comme à bâtons rompus, avait été soigneusement préparé, dans chaque détail, par l'Arabe, désireux de faire étalage de ses mérites, pour qu'ils sussent bien qu'il était... à quel homme ils avaient affaire.

Tous les prétextes lui étaient bons, d'ailleurs, à étaler son « moi », avec une certaine suffisance.

Ainsi, comme Dartel remarquait qu'il parlait admirablement le français pour un étranger.

— J'ai habité six mois Paris, coupait-il, lorsqu'en revenant de l'Inde, j'ai fait mon tour d'Europe. Je le savais déjà avant...

— Vous l'aviez appris à Tunis ? questionna Leudes.

La réponse fut empreinte d'un orgueil sectaire.

— Il n'est pour nous qu'une sagesse. Et j'en ai recueilli les miettes au cours des sept années studieuses que j'ai passées à El-A'zhar.

El-A'zhar, centre de résistance de l'orthodoxie musulmane à l'influence occidentale !

La déclaration complétait l'allusion faite un peu plus tôt, au chef touareg révolté.

## CHAPITRE VII

### LES FAVORIS

Dartel s'éveilla le premier. Un ronflement léger venant de la chambre de Jacques Leudes accompagnait de sa sourdine le murmure jaseur du jet d'eau qui, par delà la colonnade sur laquelle donnaient les deux pièces, fleurissait, immense lis d'argent hors de sa vasque de marbre rose.

Furtivement, de son portefeuille posé sur un guéridon bas, en bois de camprier sculpté, aux incrustations d'ivoire, Pierre retira... sa miniature.

Avait-il rêvé hier soir ? Avait-il été le jouet d'une illusion, engendrée par son espèce d'idée fixe ? Existait-il une ressemblance entre les traits fins d'Aïn-Srir, ainsi qu'il les avait rendus et ceux plus marqués du chérif ?

Le pas, un peu traînant de Jacques — qui approchait dans la galerie — l'arracha, au bout d'un instant, à sa contemplation profonde et il eut à peine le temps nécessaire pour dissimuler son « trésor » sous les couvertures.

— Ca a quand même de l'allure ! fit l'Arigéois, après qu'ils eurent échangé une poignée de mains.

... Si le pauvre croupit chez eux dans la misère la plus sordide, en revanche, les grands seigneurs de l'Islam comprennent la vie d'une façon bien autrement intelligente que nos richards !

(à suivre).